

# Les interventions du Fonds Social Européen dans le Gers

**Journée de présentation des programmes  
européens dans le Gers  
26 septembre 2008**

# Compétitivité et emploi

## FSE

Fonds Social Européen

## Le FSE

### Les gestionnaires

- La DRTEFP Midi-Pyrénées
  - La Région Midi-Pyrénées
- Selon le principe de la coprésidence

**192 millions d'euros** de FSE pour soutenir les politiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle

Une **stratégie en 5 axes** d'intervention

## Axe 1 - Anticiper et gérer les mutations économiques



**50 millions € pour :**

- . Anticiper et gérer les mutations économiques
- . Développer les compétences par la formation des salariés des PME
- . Développer l'esprit d'entreprise



## Axe 2 - Accès à l'emploi

**68 millions € pour soutenir :**

- . la modernisation du service public de l'emploi,
- . les formations qualifiantes et
- . l'intégration des femmes sur le marché du travail



## Axe 3 - Cohésion & inclusion sociale - Lutte contre les discriminations



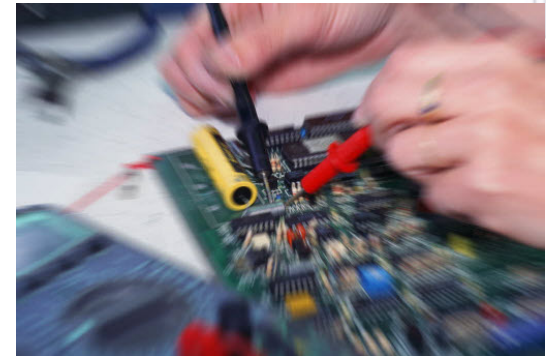
**58.5 millions € pour :**

- . Renforcer la cohésion sociale (politique Etat, PLIE et PDI)  
dotation prévue pour le département du Gers 1 419 000 € par voie de Subvention Globale
- . Soutenir l'inclusion sociale (actions en faveur des publics en difficulté)
- . Lutter contre les discriminations et agir en faveur des habitants des ZUS

## Axe 4 – Investir dans la capital humain

**8.7 millions € pour :**

- . Soutenir l'innovation pédagogique (formation à distance)
- . Professionnaliser les acteurs de projets d'utilité sociale
- . Renforcer l'accès aux financements européens pour les petits porteurs de projets associatifs



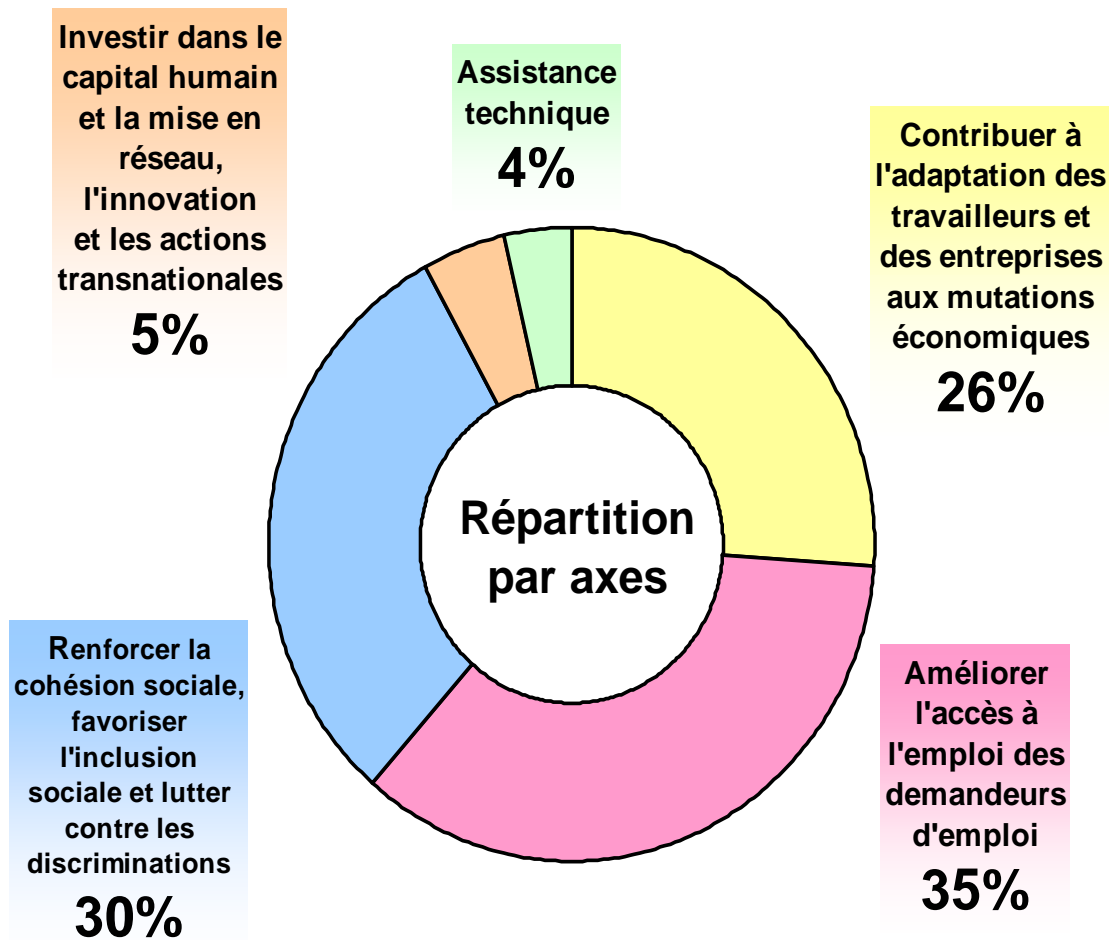
## Axe 5 - Assistance technique

**6.8 millions € pour :**

- . La promotion de l'intervention de l'Union Européenne
- . Le renforcement des moyens et des actions concourant à une bonne gestion du programme



# 192 millions d'euros



## Le taux de cofinancement

Les taux de cofinancement du FSE peuvent varier selon les axes de **45 % à 70 %**.

Plusieurs règles financières doivent être respectées lors du montage de la demande de concours de FSE, par exemple :

- le cofinancement sollicité auprès du FSE doit avoir une valeur significative au regard du coût total du projet et des garanties offertes par le demandeur sur le plan administratif et financier
- pour chaque projet il doit y avoir un cofinancement national dûment justifié

## Récapitulatif

Axes	Montants FSE par axe	Taux de cofinancement FSE maximal
<b>1</b> – Mutations éco.	<b>50 M€</b>	<b>45 %</b>
<b>2</b> – Accès emploi	<b>68 M€</b>	<b>50 %</b>
<b>3</b> – Cohésion sociale	<b>58.5 M€</b>	<b>50 %</b>
<b>4</b> - Capital humain	<b>8.7 M€</b>	<b>55 %</b>
<b>5</b> - Assistance technique	<b>6.8 M€</b>	<b>70 %</b>

## 1 projet européen c'est ...

- 1 bénéficiaire éligible
- 1 opération et un public cible éligibles
- 1 période de réalisation
- 1 total de dépenses à acquitter pour la bonne réalisation du projet
- 1 plan de financement approprié

## Le document de référence

- Le **PO FSE**

**P**rogramme  
**O**opérationnel  
national **FSE**

adopté le 9 juillet 2007 par la  
Commission Européenne

Par axe et par mesure, le **PO FSE** précise :

- **Les objectifs poursuivis**
- **La description des actions éligibles**
- **Les critères de sélection**
- **Les bénéficiaires éligibles**
- **Le public cible**
- **Les dépenses éligibles**
- **Le taux de cofinancement**
- **Les indicateurs**
- ...

## Votre contact

pour vous informer pendant la phase de montage de votre dossier :

Au sein de la DRTEFP Midi-Pyrénées,  
le service FSE :

Mlle Bérangère KETSCHKER  
au 05 67 73 63 64

[berangere.ketschker@dr-midipy.travail.gouv.fr](mailto:berangere.ketschker@dr-midipy.travail.gouv.fr)

## Les documents à télécharger

- Le PO FSE - Programme Opérationnel FSE
- Le DOMO - DOCument de Mise en Œuvre
- Le dossier de demande de subvention

sont disponibles sur le site :

**[www.europe-en-midipyrenees.eu](http://www.europe-en-midipyrenees.eu)**

# Merci de votre attention